

# Conseil Municipal de Durenque

## Procès-verbal – Séance du 8 avril 2021

**Présents** : NESPOULOUS Régine, TAYAC Guy, BRU Jérôme, CADARS Yohann, MAGNAVAL Alexandre, TROUCHE Francis, CAZALS David, POMAREDE-DUTOUR Corine, FOISSAC Xavier, GAYRAL Olivier, DELERIS Michèle, CARON Chantal, COSTES Michaël, CAPOULADE Bérangère

**Absente** : FABRE Christel

**Procuration** : FABRE Christel à NESPOULOUS Régine

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

### **Ordre du jour** :

1. Validation du procès-verbal de la séance du 4 mars 2021
2. Vote des taux des taxes directes locales
3. Vote des budgets primitifs 2021 : commune – AEP – Lotissement « les hauts de Gréjac » – Multiservice
4. Adoption du RPQS – rapport sur prix et qualité du service public – d'eau potable 2020
5. Adoption du RPQS d'assainissement collectif 2020
6. ENEDIS : convention de servitude pour enfouissement de lignes électriques souterraines et/ou création de postes de transformation électrique, place du Couderc
7. Cession d'un bien appartenant à la section de Durenque sis place du Couderc
8. Cession d'un délaissé de voirie impasse de la Forge
9. Acquisition terrain pour aménagement carrefour Montméja
10. Questions diverses

### **1) Validation du compte-rendu de la réunion du 4 mars 2021**

Pas d'observation

### **2) Vote des taux des taxes directes locales**

Madame le Maire propose de voter les taux des taxes directes locales pour 2021.

Elle rappelle l'article 16 de la loi de finances n°2019-1479 du 28 décembre 2019 pour 2020 qui prévoit qu'à compter de 2021, la part de taxe foncière des propriétés bâties revenant jusqu'alors aux départements est réaffectée aux communes. Ce transfert vise à compenser la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

En 2021, le taux de référence de la commune sera ainsi égal à la somme du taux communal (7.80%) et du taux départemental de TFPB de 2020 (20.69%) soit 28.49 %.

	<b>Taux 2020 pour rappel</b>	<b>Taux votés pour 2021</b>	<b>Bases d'imposition prévisionnelles 2021</b>	<b>Produits attendus 2021</b>
<b>Taxe foncière (bâti)</b>	7.80 %	28.49 %	446 000.00 €	127 065.00 €
<b>Taxe foncière (non bâti)</b>	52.04 %	52.04 %	70 800.00 €	36 844.00 €
<b>TOTAL produit fiscal attendu en 2021</b>				<b>163 909.00 €</b>

Accepté à l'unanimité

### 3) Vote des budgets primitifs 2021

Madame le Maire présente les différents budgets, Commune, Service des eaux, Lotissement « les hauts de Grézac » et Multiservice et propose de les voter par chapitre pour la section de fonctionnement ou d'exploitation et par opération pour la section d'investissement.

#### a. Commune

#### FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
O11	charges à caractère général	175 821.59	O13	atténuation de charges	14 100.00
O12	charges de personnel	174 600.00	70	produits de services	38 600.00
O14	atténuation de produits	10 000.00	73	impôts et taxes	149 400.00
65	autres ch. de gestion courante	42 200.00	74	dotations	201 900.00
66	charges financières	8 390.00	75	autres produits gestion courante	5 500.00
67	charges exceptionnelles	126 150.00	78	reprises provisions semi-budg.	49 900.00
	<b>total opérations réelles</b>	<b>537 161.59</b>		<b>total opérations réelles</b>	<b>459 400.00</b>
O23	virement section investissement	140 978.42			
O42	opérations d'ordre		O42	opérations d'ordre	
	<b>total opérations d'ordre</b>	<b>140 978.42</b>		<b>total opérations d'ordre</b>	<b>0.00</b>
	<b>total dépenses fonctionnement</b>	<b>678 140.01</b>		<b>total recettes fonctionnement</b>	<b>459 400.00</b>
OO2	déficit reporté		OO2	excédent reporté	218 740.01
	<b>TOTAL</b>	<b>678 140.01</b>		<b>TOTAL</b>	<b>678 140.01</b>

#### INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
16	emprunt remboursement capital	41 150.00	13	subventions d'investissement	
16	emprunt multiservice	163 210.00		restes à réaliser	10 173.67
23	opération d'équipement			voirie communale	6 900.00
	restes à réaliser	16 132.40		équipement numérique école	2 400.00
	voirie communale	34 000.00	20	frais d'études multiservice	34 636.82
	éclairage public	27 000.00	21	immobilisations multiservice	120 244.76
	équipement numérique école	6 000.00	10	FCTVA	7 500.00
	mise sécurité électr. Moulins	3 000.00	1068	affectation résultat	49 186.57
	panneaux de signalisation	6 000.00			
	aménag. carrefour Montméja	1 500.00			
	aménag. salle archives	6 000.00			
	aménag. sanitaires école	1 500.00			
	aménag. sanitaires mairie	1 500.00			
	congélateur cantine	600.00			
	remorque benne	5 000.00			
	étude lot. Grézac 3 et 4	15 000.00			
	mise sécurité cloches Cannac	1 200.00			
	<b>total opérations réelles</b>	<b>328 792.40</b>		<b>total opérations réelles</b>	<b>231 041.82</b>
			O23	virement section fonctionnement	140 978.42
O40	opérations d'ordre		O40	opérations d'ordre	
	<b>total opérations d'ordre</b>	<b>0.00</b>		<b>total opérations d'ordre</b>	<b>140 978.42</b>
	<b>total dépenses investissement</b>	<b>328 792.40</b>		<b>total recettes investissement</b>	<b>372 020.24</b>
OO1	déficit reporté	43 227.84	OO1	excédent reporté	
	<b>TOTAL</b>	<b>372 020.24</b>		<b>TOTAL</b>	<b>372 020.24</b>

Vote du BP 2021 de la commune :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

#### b. AEP (Assainissement et Eau Potable)

## EXPLOITATION

### DEPENSES

O11	charges à caractère général	33 283.03
O12	charges de personnel	8 500.00
O14	atténuation de produits	9 200.00
65	autres ch. de gestion courante	800.00
66	charges financières	13 800.00
67	charges exceptionnelles	500.00
	<b>total opérations réelles</b>	<b>66 083.03</b>
O23	virement section investissement	16.46
O42	opérations d'ordre	50 480.00
	<b>total opérations d'ordre</b>	<b>50 496.46</b>
	<b>total dépenses exploitation</b>	<b>116 579.49</b>
OO2	déficit reporté	
	<b>TOTAL</b>	<b>116 579.49</b>

### RECETTES

70	produits de services	84 200.00
75	autres produits gestion courante	80.00
	<b>total opérations réelles</b>	<b>84 280.00</b>
O42	opérations d'ordre	10 200.00
	<b>total opérations d'ordre</b>	<b>10 200.00</b>
	<b>total recettes exploitation</b>	<b>94 480.00</b>
OO2	excédent reporté	22 099.49
	<b>TOTAL</b>	<b>116 579.49</b>

## INVESTISSEMENT

### DEPENSES

16	emprunt remboursement capital	2 750.00
23	opération d'équipement	
	équipement châteaux d'eau	48 000.00
	périmètre protection captage	90 630.00
	adduction AEP	60 000.00
	<b>total opérations réelles</b>	<b>201 380.00</b>
O40	opérations d'ordre	10 200.00
	<b>total opérations d'ordre</b>	<b>10 200.00</b>
	<b>total dépenses investissement</b>	<b>211 580.00</b>
OO1	déficit reporté	
	<b>TOTAL</b>	<b>211 580.00</b>

### RECETTES

10	FCTVA	480.00
	<b>total opérations réelles</b>	<b>480.00</b>
O23	virement section fonctionnement	16.46
O40	opérations d'ordre	50 480.00
	<b>total opérations d'ordre</b>	<b>50 496.46</b>
	<b>total recettes investissement</b>	<b>50 976.46</b>
OO1	excédent reporté	160 603.54
	<b>TOTAL</b>	<b>211 580.00</b>

Vote du BP 2021 de l'AEP :            Pour : 15            Contre : 0            Abstention : 0

### c. Lotissement les hauts de Gréjac

## FONCTIONNEMENT

### DEPENSES

O11	charges à caractère général	6 000.00
65	autres ch. de gestion courante	10.00
	<b>total opérations réelles</b>	<b>6 010.00</b>
O23	virement section investissement	
O42	opérations d'ordre	126 920.66
	<b>total opérations d'ordre</b>	<b>126 920.66</b>
	<b>total dépenses fonctionnement</b>	<b>132 930.66</b>
OO2	déficit reporté	8 522.42
	<b>TOTAL</b>	<b>141 453.08</b>

### RECETTES

70	produits de services	23 820.00
77	produits exceptionnels	52 872.39
	<b>total opérations réelles</b>	<b>76 702.39</b>
O42	transferts entre sections	64 750.69
	<b>total opérations d'ordre</b>	<b>64 750.69</b>
	<b>total recettes fonctionnement</b>	<b>141 453.08</b>
OO2	excédent reporté	
	<b>TOTAL</b>	<b>141 453.08</b>

## INVESTISSEMENT

### DEPENSES

16	emprunts et dettes assimilées	130 000.00
	<b>total opérations réelles</b>	<b>130 000.00</b>
O40	opérations d'ordre	64 750.09
	<b>total opérations d'ordre</b>	<b>64 750.09</b>
	<b>total dépenses investissement</b>	<b>194 750.09</b>
OO1	déficit reporté	
	<b>TOTAL</b>	<b>194 750.09</b>

### RECETTES

	<b>total opérations réelles</b>	<b>0.00</b>
O40	opérations d'ordre	126 920.66
	<b>total opérations d'ordre</b>	<b>126 920.66</b>
	<b>total recettes investissement</b>	<b>126 920.66</b>
OO1	excédent reporté	67 830.66
	<b>TOTAL</b>	<b>194 750.09</b>

Vote du BP 2021 du lotissement :            Pour : 15            Contre : 0            Abstention : 0

#### d. Multiservice

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
O11	charges à caractère général	2 500.00	75	autres produits gestion courante	1 600.00
66	charges financières	2 010.00	77	produits exceptionnels	75 243.14
	<b>total opérations réelles</b>	<b>4 510.00</b>		<b>total opérations réelles</b>	<b>76 843.14</b>
O23	virement section investissement	72 333.14			
O42	opérations d'ordre		O42	opérations d'ordre	
	<b>total opérations d'ordre</b>	<b>72 333.14</b>		<b>total opérations d'ordre</b>	<b>0.00</b>
	<b>total dépenses fonctionnement</b>	<b>76 843.14</b>		<b>total recettes fonctionnement</b>	<b>76 843.14</b>
OO2	déficit reporté		OO2	excédent reporté	
	<b>TOTAL</b>	<b>76 843.14</b>		<b>TOTAL</b>	<b>76 843.14</b>

### INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
20	immobilisations incorporelles	28 864.02	13	subventions d'investissement	214 465.00
21	immobilisations corporelles	417 100.21	16	emprunts et dettes assimilées	163 206.09
16	emprunt remboursement capital	4 040.00			
	<b>total opérations réelles</b>	<b>450 004.23</b>		<b>total opérations réelles</b>	<b>377 671.09</b>
			O23	virement section fonctionnement	72 333.14
O40	opérations d'ordre		O40	opérations d'ordre	
	<b>total opérations d'ordre</b>	<b>0.00</b>		<b>total opérations d'ordre</b>	<b>72 333.14</b>
	<b>total dépenses investissement</b>	<b>450 004.23</b>		<b>total recettes investissement</b>	<b>450 004.23</b>
OO1	déficit reporté		OO1	excédent reporté	
	<b>TOTAL</b>	<b>450 004.23</b>		<b>TOTAL</b>	<b>450 004.23</b>

Vote du BP 2021 du multiservice : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

#### **4) Adoption du RPQS – rapport sur prix et qualité du service public – d'eau potable 2020**

Madame le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Les principales données contenues dans ce rapport sont les suivantes :

- Caractéristiques techniques du service : population desservie, nombre d'abonnés, volumes prélevés, volumes vendus, linéaire de réseaux de déserte
- Tarifs de l'eau et recettes du service
- Indicateurs de performance : qualité de l'eau, connaissance et gestion patrimoniale des réseaux, performance et rendement du réseau de distribution
- Financement des investissements

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Accepté à l'unanimité

#### **5) Adoption du RPQS – rapport sur prix et qualité du service public – d'assainissement 2020**

Madame le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Les principales données contenues dans ce rapport sont les suivantes :

- Caractéristiques techniques du service : population desservie, nombre d'abonnés, volumes facturés, linéaire de réseaux de collecte, ouvrages d'épuration des eaux usées
- Tarifs de l'assainissement et recettes du service
- Indicateurs de performance : connaissance et gestion patrimoniale des réseaux, conformité et performance des équipements des stations de traitement
- Financement des investissements

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Accepté à l'unanimité

#### **6) ENEDIS : convention de servitude pour enfouissement de lignes électriques souterraines place du Couderc**

Madame le Maire expose qu'il convient de définir par convention de servitude avec la société ENEDIS le raccordement du multiservice au réseau électrique sur la propriété communale suivante :

- ✓ Ligne électrique souterraine et pose de coffrets sur les parcelles cadastrées section D3 et D4 sises place du Couderc

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de servitude avec ENEDIS et d'autoriser Madame le Maire à signer tout document afférent à cette convention.

#### **7) Cession d'un bien appartenant à la section de Durenque sis place du Couderc**

**Vu** la délibération du conseil municipal en date du 22/02/2002 autorisant la couverture de la terrasse pour l'activité de l'épicerie ;

Madame le Maire expose,

Une demande émanant de Monsieur Pierre BOUTET domicilié à Durenque (Aveyron), avenue du Lagast, à effet d'acquérir le terrain d'assiette sur lequel se situe en partie une terrasse couverte de l'épicerie qu'il exploite, sise à Durenque (Aveyron) avenue du Lagast.

Monsieur BOUTET n'aura plus l'usage de cette terrasse qui sera démontée à compter de l'arrêt de son activité et de sa radiation du registre des commerces.

La parcelle concernée, d'une contenance de 50 m<sup>2</sup>, sera issue de la division de la parcelle D20 d'une contenance de 2383 m<sup>2</sup>, appartenant à la section de Durenque.

Cette parcelle constituant un bien de section, il convient de s'assurer en amont de sa vente de l'accord des électeurs ayant leur domicile réel et fixe sur le territoire de la section.

Madame le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur cette consultation, sur cette vente et d'en fixer les modalités.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité,

- ✓ D'engager la procédure de cession susmentionnée,
- ✓ De convoquer les électeurs de la section de Durenque, ayant leur domicile réel et fixe sur son territoire, pour un scrutin relatif à cette cession,
- ✓ De retenir le prix de vente suivant : 1.50 euros le mètre carré, correspondant au prix actuel du marché,
- ✓ Que les frais afférents à cette cession seront supportés par les acquéreurs,
- ✓ D'autoriser Madame le Maire, à signer tous les documents et actes afférents à cette opération.

### **8) Cession d'un délaissé de voirie impasse de la Forge**

Madame le Maire expose,

Une demande émanant de Monsieur Guy TAYAC domicilié à Durenque (Aveyron), impasse de la Forge, à effet d'acquérir un délaissé de voirie, jouxtant sa propriété, pour une surface de 11 m<sup>2</sup> environ, sise à Durenque (Aveyron) impasse de la Forge.

Elle propose au conseil d'émettre un avis et demande à Monsieur Guy TAYAC, 1<sup>er</sup> adjoint, intéressé à l'affaire, de bien vouloir quitter la séance.

Les élus décident, à l'unanimité des présents, de donner un avis favorable à cette demande.

### **9) Acquisition terrain pour aménagement carrefour Montméja**

Madame le Maire expose,

Une demande émanant de Monsieur Francis TROUCHE domicilié à Durenque (Aveyron), le moulin de Roupeyrac, à effet de céder à la commune, en vue de l'aménagement d'un carrefour, une partie de la parcelle D176, pour une surface 75 m<sup>2</sup> environ, sise à Durenque (Aveyron) Montméja.

Elle propose au conseil d'émettre un avis et demande à Monsieur Francis TROUCHE, intéressé à l'affaire, de bien vouloir quitter la séance.

Les élus décident, à l'unanimité des présents, de donner un avis favorable à cette demande.

### **10) Questions diverses**

- ✓ Tarifs du camping :

Madame le Maire rappelle la délibération en date du 27 juin 2016, fixant les tarifs du camping municipal. Elle propose de maintenir ces tarifs et d'instaurer un tarif forfaitaire pour les camping-cars de la façon suivante :

- Tente ou caravane :
  - Adulte : 5.00 € (cinq euros)
  - Enfants (moins de 12 ans) : 2.00 € (deux euros)
- Camping-car :
  - Forfait : 10.00 € (dix euros)

Ces tarifs comprennent un emplacement, le branchement électrique, et l'accès aux sanitaires.

Accepté à l'unanimité

- ✓ Multiservice : les travaux de gros œuvre sont terminés, les travaux d'aménagement intérieur vont débiter prochainement.
- ✓ Site internet : le site internet de la commune est en ligne, il est consultable sur [www.durenque.fr](http://www.durenque.fr)

Levée de séance à 22h50

Lu et approuvé  
Le Maire,  
RéGINE NESPOULOUS